

Familles Rurales Loire



Vous rencontrez un litige et vous souhaiteriez connaître vos droits, être écouté et conseillé par un avocat ?

N'hésitez pas à nous contacter et vous pourrez bénéficier d'une **permanence juridique gratuite** de qualité avec Maître Robillard : il vous conseillera, fera un premier point avec vous sur la situation que vous rencontrez et vous proposera un **recours à l'amiable** (contact téléphonique et/ou courrier)



Pour faire appel à ce service :

* Munissez-vous de votre numéro d'adhérent Familles Rurales. * Prenez contact avec Maître Robillard (cabinet PARALEX) au 06 12 11 91 07 ou par mail <u>c.robillard@paralex.fr</u>

<u>Lieu des permanences (pour une rencontre avec M Robillard si nécessaire)</u>: Chalain le Comtal (à la Fédération Familles Rurales), Saint Just Saint Rambert et Saint-Etienne.